

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le BNQ délivre une première certification FSSC 22000 à l'entreprise québécoise A. Lassonde

Québec, le 28 juillet 2010 – En sa qualité de seul organisme canadien détenteur d'une licence de certification de la *Foundation for Food Safety Certification* (FSSC), le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est fier d'annoncer l'octroi d'une première certification FSSC 22000 à l'entreprise A. Lassonde inc., filiale des Industries Lassonde de Rougemont. Cette certification est la première à être accordée à un fabricant québécois de produits alimentaires et, la deuxième, à une entreprise établie au Canada.

La certification FSSC 22000 est délivrée après la réalisation d'un audit attestant de la totale conformité à la norme internationale des systèmes de gestion en matière de sécurité alimentaire pour les fabricants de denrées alimentaires, notamment des entreprises qui traitent ou fabriquent des produits végétaux périssables comme des fruits frais et des jus de fruits, ou encore des produits ayant une durée de vie longue en magasin à température ambiante comme des boissons. Il est important de souligner que le protocole de certification FSSC 22000 est reconnu par la *Global Food Safety Initiative* (GFSI).

« La quête de l'excellence en matière de qualité est une priorité pour nous et cette certification vient souligner nos efforts, a déclaré Jean Gattuso, chef de l'exploitation des Industries Lassonde inc. Basée sur les normes ISO 22000 et PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires, cette certification est reconnue de façon internationale et représente un gage d'un haut niveau de sécurité alimentaire. Je tiens à féliciter toute l'équipe qui a travaillé sur ce projet et à remercier le BNQ pour son aide précieuse tout au long du processus de certification. ». Rappelons que l'entreprise A. Lassonde inc. développe, fabrique et commercialise une gamme innovatrice et distinctive de jus et de boissons de fruits et de légumes.

Pour plus d'information sur la certification FSSC 22000, veuillez consulter le site www.fssc22000.com

À propos du Bureau de normalisation du Québec

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme paragouvernemental accrédité et reconnu pour l'élaboration de normes québécoises, canadiennes et internationales. Il est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) qui est l'organisme représentant le Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

[\[www.bnq.qc.ca\]](http://www.bnq.qc.ca)

Le présent communiqué de presse est rédigé selon l'orthographe modernisée.

Source : Francine Benoit-Plamondon
Conseillère en communications
Bureau de normalisation du Québec
Tél. : 514 383-3242
Cell. : 514 213-0644